



## Réunion des Délégués Syndicaux Centraux Insertion et maintien dans l'emploi des séniors dans l'Entreprise

### *Information Direction :*

La Direction a présenté un état des lieux concernant les départs volontaires en date du 30 septembre 2009.

### Bourbon-Lancy :

83 salariés ont eu leur entretien sur les 130 prévus. 108 projets ont été déposés en sachant que certains salariés ont plusieurs projets. Actuellement, 50 dossiers ficelés.

### Garchizy :

23 salariés ont eu leur entretien pour 23 projets dont 7 dossiers bouclés.

### **Insertion et maintien dans l'emploi des séniors**

Suite à la loi de financement de la sécurité sociale, un accord ou un plan d'action (Durée 3 ans) sur l'insertion et le maintien dans l'emploi des séniors doit être signé au plus tard le 31 décembre 2009.

L'objectif est de maintenir dans l'emploi les salariés de 55 ans et plus ou de recruter des salariés de 50 ans et plus.

La Direction peut orienter son choix dans 6 domaines d'actions qui ont été défini comme suit :

1. Recrutement de salariés âgés dans l'Entreprise (+ de 50 ans),
2. Anticipation de l'évolution des carrières professionnelles,
3. Amélioration des conditions de travail et prévention des situations de pénibilité,
4. Développement des compétences et des qualifications et accès à la formation,
5. Aménagement des fins de carrière et de la transition entre activité et retraite,
6. Transmission des savoirs et des compétences et développement du tutorat.

Dans ce dispositif, trois indicateurs devront faire l'objet de données chiffrées, pour cela la CGT a proposé que les domaines 2,5 et 6 soient traités.

Pour la CGT, le gouvernement par cette loi veut diminuer les dépenses de retraites plutôt que de les financer. Dans une espérance de vie prolongée, l'intérêt ne doit pas se trouver uniquement dans le travail.

L'emploi des séniors est une motivation pour le gouvernement.

Pour la CGT une des priorités reste un véritable emploi pour tous les âges, l'aspect sénior n'est donc pas primordial.

Prochaine réunion fin octobre, début novembre.

**La CGT**

Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2009